

Processus de sélection de l'ANR

L'ANR: missions, statistiques, budget,

Le changement, c'est maintenant!

La préproposition

La proposition

Erreurs les + fréquentes

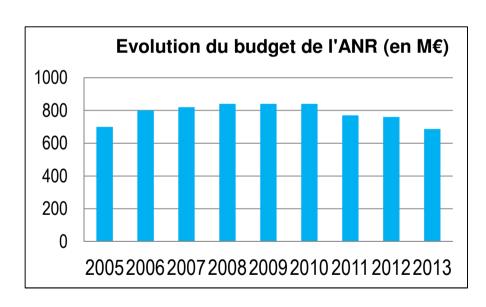
Synthèse

L'ANR: Mission, statistiques, budget



Créée en 2005, L'ANR s'adresse à la fois aux établissements publics de recherche et aux entreprises avec une double mission :

- produire de nouvelles connaissances,
- favoriser les interactions entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprise en développant les partenariats.

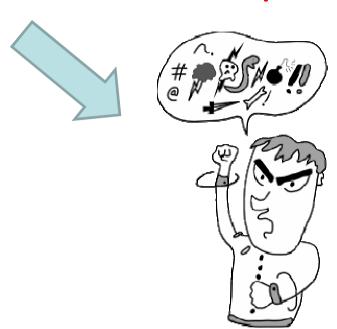


Taux de réussite des projets soumis : 26,5% en 2005, en baisse régulière depuis (20% et en dessous)

- Nous étions surtout concernés par le « programme blanc » et le « programme jeunes chercheuses et jeunes chercheurs ».

Taux de sélection <20 %

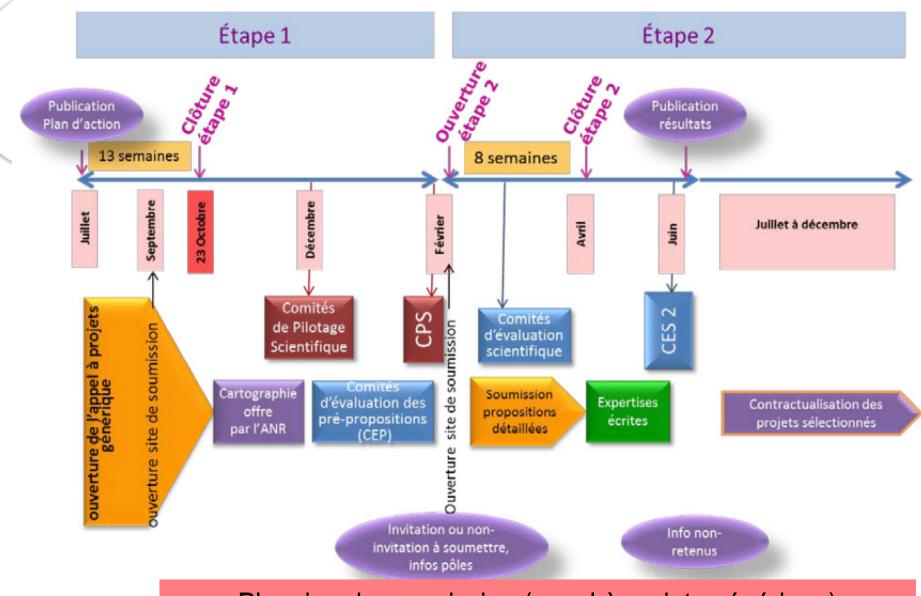




Monter un dossier :

- prend du temps,
- est perçu comme une pure perte de temps au vu des statistiques (80% de dossiers rejetés)
- est perçu une tâche administrative

Le changement, c'est maintenant!



P. Laborie | LPC Caen

Planning de soumission (appel à projets générique)

La préproposition



- 5 pages en anglais, critères d'éligibilité simples
- 3 critères d'évaluation :
 - Intérêt des objectifs scientifiques et technologiques,
 - Pertinence et caractère stratégique du projet au regard des orientations de l'appel,
 - Cohérence de la pré-proposition par rapport aux objectifs du projet.

Le descriptif de la pré-proposition comporte les informations suivantes (<u>aucun modèle de</u> <u>document ne sera fourni</u>):

- Rappel de l'acronyme de la pré-proposition, du défi et de l'année (2014) en en-tête;
- TITRE COMPLET de la pré-proposition (en gras)

de rupture.

2 pages maximum)

- 1. Objectifs scientifiques et technologiques (2 à 3 pages maximum)

 Le contenu de cette section permet une appréciation selon le premier critère d'évaluation (Intérêt des objectifs scientifiques et technologiques).

 Donner les informations permettant d'évaluer l'intérêt des objectifs scientifiques et technologiques, décrire brièvement la méthodologie et/ou la capacité à générer des résultats, le potentiel d'avancée dans le domaine, l'ambition, la nouveauté, le potentiel
- 2. Pertinence et caractère stratégique du projet au regard des orientations de l'appel (1 à

Le contenu de cette section permet une appréciation selon le deuxième critère d'évaluation (Pertinence et caractère stratégique du projet au regard des orientations de l'appel).

Donner les informations permettant d'évaluer l'adéquation aux défis sociétaux ou l'absence d'adéquation aux défis sociétaux dans le cas du « défi de tous les savoirs », et l'adéquation aux objectifs de l'instrument de financement choisi, les retombées pour la société.

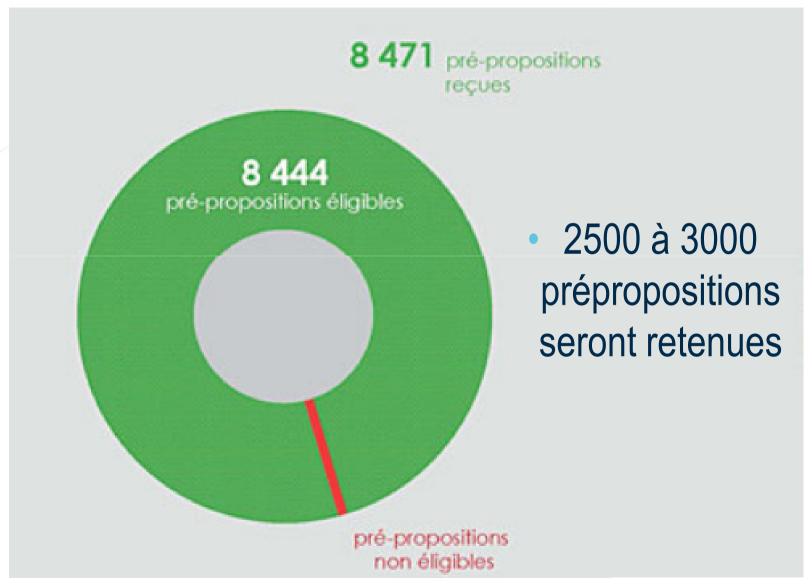
3. Présentation du consortium (1 à 2 pages maximum)

Le contenu de cette section permet une appréciation selon le troisième critère d'évaluation (Cohérence de la pré-proposition par rapport aux objectifs du projet)

Donner les informations relatives aux compétences requises pour mener le projet objet de la pré-proposition, en précisant l'identité du ou des scientifique(s) impliqué(s), l'identification des Partenaires⁴ auxquels il(s) est(sont) rattaché(s) et 2-3 références pertinentes dans le domaine en lien direct avec la pré-proposition (publications, faits marquants de R&D, brevets, prix scientifiques, produits, procédés, licences, services...), et tout autre élément permettant de juger de la qualité des déposants et du consortium le cas échéant

Résultats





La proposition



- 30 pages maximum, en anglais
- Critères d'évaluation:
 - Excellence scientifique et/ou caractère innovant pour la recherche technologique
 - Qualité de la construction du projet et de sa faisabilité
 - Impact global du projet

1. Contexte, positionnement et objectif de la proposition détaillée (5 à 10 pages)

apparaître d'éventuels résultats préliminaires.

Le contenu de cette section permet d'apprécier selon le premier critère d'évaluation (excellence scientifique et/ou caractère innovant pour la recherche technologique).

Introduire globalement le problème traité dans le projet. Présenter les objectifs du projet et les verrous scientifiques et techniques à lever par la réalisation du projet. Insister sur le caractère ambitieux et/ou novateur de la proposition. Décrire éventuellement le ou les produits finaux développés, présenter les résultats escomptés. Présenter un état des connaissances sur le sujet. Faire apparaître d'éventuelles contributions des partenaires de la proposition de projet à cet état de l'art. Faire

Lorsque cela est pertinent, décrire le contexte dans lequel se situe le projet en présentant, en fonction des objectifs du projet, une analyse des enjeux sociaux, économiques, réglementaires, environnementaux, industriels... Préciser le positionnement du projet par rapport au contexte développé précédemment : vis- à-vis des projets et recherches concurrents, complémentaires ou antérieurs, des brevets et standards...Dans le cas des propositions de projets s'inscrivant dans la continuité de projet(s) antérieur(s) déjà financé(s) par l'ANR (projet « suite »), donner un bilan détaillé des résultats obtenus et décrire clairement les nouvelles problématiques posées et les nouveaux objectifs fixés.

Positionner le projet aux niveaux national (préciser s'il existe un lien avec une structure ou une plateforme régionale/nationale, avec un projet soutenu dans le cadre du programme investissements d'avenir...), européen et international.

2. Programme scientifique et technique, organisation du projet (10 à 15 pages)

Le contenu de cette section permet d'apprécier selon le deuxième critère d'évaluation (qualité de la construction du projet et de sa faisabilité).

Décrire le programme scientifique et justifier la décomposition en tâches du programme de travail en cohérence avec les objectifs poursuivis.

Pour chaque tâche, décrire les objectifs et les éventuels indicateurs de succès le responsable et les partenaires impliqués, le programme détaillé des travaux, les livrables, les contributions des partenaires (le « qui fait quoi »), la description des méthodes et des choix techniques et de la manière dont les solutions seront apportées, les risques et les solutions de repli envisagées. L'échéancier des différentes tâches et leurs dépendances peut être présenté si jugé nécessaire sous forme graphique (diagramme de Gantt par exemple).

Le cas échéant, démontrer l'articulation entre les disciplines scientifiques et la complémentarité des compétences utilisées. Pour les projets de recherche traitant de sujets pouvant porter atteinte à l'homme, aux animaux et/ou à l'environnement, développer les aspects éthiques du projet.

Apporter une justification scientifique et technique, partenaire par partenaire, des moyens demandés tels que complétés sur le site de soumission par grands postes de dépenses (hors frais de gestion ou de structure) : équipement, personnel, dépenses de fonctionnement. Préciser les éventuels financements complémentaires obtenus et/ou attendus.

3. Stratégie de valorisation, de protection et d'exploitation des résultats, impact global de la proposition (1 à 2 pages)

Le contenu de cette section permet d'apprécier selon le troisième critère d'évaluation (impact global du projet).

Pourront être abordées dans ce paragraphe la communication scientifique, la promotion faite à la culture scientifique et technique (la communication auprès d'autres communautés scientifiques, du grand public, ...), les contributions au contenu des formations de l'enseignement supérieur, la valorisation des résultats attendus en présentant les grandes lignes des modes de protection et d'exploitation des résultats, les retombées scientifiques, techniques, industrielles, économiques, ... Le cas échéant, préciser la place du projet dans la stratégie industrielle des entreprises partenaires du projet, les autres retombées (normalisation, information des pouvoirs publics, ...), les échéances et la nature des retombées technico- économiques attendues, l'incidence éventuelle sur l'emploi, la création d'activités nouvelles, ...

Note	Signification
0	Critère non traité ou ne pouvant être évalué avec les informations fournies
1	Insuffisant : critère traité de manière superficielle et non satisfaisante.
2	Médiocre : critère traité de façon relativement satisfaisante mais il y a de sérieuses
	faiblesses.
3	Bien : critère bien traité mais il y a des améliorations nécessaires.
4	Très bien : critère très bien traité, les lacunes éventuelles étant mineures.
5	Excellent : critère parfaitement traité sans aucune lacune

Erreurs les plus fréquemment rencontrées dans les documents scientifiques



Absence du mot "management" dans les dossiers, donc pas de « tâche 0 : management » ,

- Absence de livrable(s) et d'objectifs MESURABLES associes aux différentes tâches,
- Les rôles des partenaires ne sont pas clairement définis : le coordonateur de projet insiste sur l'expertise des différents laboratoires (ou industriels) mais n'explique pas ce qui est attendu de façon concrète (livrables...),
- Absence d'organigramme technique, d'une liste de risques identifiés et du traitement associé,
- Absence d'une justification du planning (ce n'est pas clairement demandé par l'ANR, mais il est délicat de "jeter" un planning sur le papier sans l'expliquer un minimum).

Synthèse

Evaluation



- Part aléatoire
- Suit des règles

(qualité scientifique, organisation/management, retombées)

- Pour remplir un dossier ANR (document scientifique) :
 - il est nécessaire de connaître un minimum le formalisme projet,
 - cela prend du temps, ce sera plus facile si le dépôt est anticipé ou si le projet est déjà organisé... en projet!
- Le site web de l'ANR est une mine d'or d'informations (évolutive!) qu'il faut prendre le temps de lire
- Une façon de gagner du temps est de nommer une (ou +) personne en charge d'aider les coordinateurs de projet : ces personnes devront connaître le formalisme projet et les exigences de l'ANR (RT, ingé. qualité... pas RA!).

• Enfin:

- un dossier bien préparé dont le financement a été refusé n'est pas une perte de temps,
- les projets qui seront déposés doivent l'être en accord avec la politique scientifique du laboratoire.